

permis de chasser : dates des sessions pour 2017, 4 rendez-vous (sous réserve de changement)

2017	TEST D'EVALUATION DE THEORIE au siège de la Fédération Les candidats obtenant 24/30 poursuivront leurs formations	1ère formation OBLIGATOIRE (sous réserve de réussir le test à blanc) : connaissance du support DVD indispensable ! initiation du parcours : (1/2 journée) sur l'un des jours indiqués	2ème formation obligatoire : formation individuelle du parcours (1/2 journée) sur la semaine indiquée	examen pratique et théorique : (environs 1 heure sur la semaine indiquée) Vous effectuez le parcours devant l'examineur. Si aucune faute éliminatoire n'est commise, 10 questions de théorie vous seront posées.
1	Ma 20 décembre 2016	Me 11 et Je 12 janvier 2017	Je 9, Ve 10 février 2017	Du Lu 13 au Je 16 février 2017
2	Me 18 janvier 2017	Ma 7 et Me 8 février 2017	Ma 7, Me 8 mars 2017	Du Lu 13 au Je 16 mars 2017
3	Me 22 février 2017	Je 9, Ve 10 et Sa 11 mars 2017	Me 5, Je 6, Ve 7 avril 2017	Du Lu 10 au Ve 14 avril 2017
4	Je 30 mars 2017	Me 19 et Je 20 avril 2017	Je 27, Ve 28 avril 2017	Du Ma 9 au Ve 12 mai 2017
5	Me 26 avril 2017	Lu 22, Ma 23, Me 24 mai 2017	Me 21, Je 22, Ve 23 juin 2017	Du Lu 26 au Ve 30 juin 2017
6	Me 5 juillet 2017	Me 19, Je 20, Ve 21 juillet 2017	Me 23, Je 24, Ve 25 août 2017	Du Lu 28 au Je 31 août 2017
7	Ma 20 juin 2017	Me 26, Je 27, Ve 28 juillet 2017	Ma 19, Me 20 septembre 2017	Du Lu 25 au Je 28 sept 2017
8	Me 6 sept 2017	Je 21, Ve 22 septembre 2017	Me 18, Je 19, Ve 20 octobre 2017	Du Lu 23 au Ve 27 octobre 2017
9	Me 4 octobre 2017	Lu 30, Ma 31 octobre 2017	Ma 21, Me 22 novembre 2017	Du Lu 27 au Je 30 novembre 2017
10	Spéciale réinscrits		Je 7, Ve 8 décembre 2017	Du Lu 11 au Me 13 décembre 2017
11	Me 20 décembre 2017	2018	2018	2018

en gras : vacances scolaires